

Conseil de quartier « Couronne rurale »

Procès-verbal de la séance publique tenue le 20 janvier 2025 à 19 h au Centre social municipal situé au 525, rue Saint-Eugène à La Tuque.

Membres présents :	Monsieur Madame Messieurs	Clément Dubé, conseiller et président Christiane Meilleur, membre (secteur Rivière-aux-Rats) Réal Tremblay, membre (secteur chemin des Pionniers) Claude Boudreau, membre (secteur route 155 Sud) Daniel Doucet, membre (secteur Lac-à-Beauce)
Absences motivées :	Madame Monsieur	Denise Hébert, membre (secteur rue Bourassa) Rémy Bélanger, membre (secteur nord et chemin des Hamelin)
Officiers municipaux :	Messieurs	Pierre Pacarar, directeur général Jean-Sébastien Poirier, directeur général adjoint et greffier Luc Fortin, directeur Travaux publics Guillaume Dontigny, directeur service technique Philippe Pronovost, chef de service Urbanisme et environnement

Madame Windy Vézina agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Assistance : 1 personne présente.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE

À 19h04, le président, monsieur Clément Dubé ouvre l'assemblée en saluant ses membres présents ainsi que les officiers municipaux et remercie la citoyenne madame Nicole Naud de sa présence. Il motive les absences de deux membres et offre ses meilleurs souhaits de santé et de bonheur à tous.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président, monsieur Clément Dubé fait la lecture de l'ordre du jour. Au points 7. Divers, la citoyenne présente demande à traiter de l'amélioration de la route, plus précisément du chemin de la Voie ferrée.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :

PROPOSÉ PAR monsieur Réal Tremblay
APPUYÉ PAR monsieur Daniel Doucet

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé, en ajoutant l'amélioration de la route (chemin de la Voie ferrée) au point Divers, celui-ci demeurant ouvert.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 19 septembre 2024
4. Suivis au procès-verbal du 19 septembre 2024
5. Budget 2025 et programme triennal d'immobilisations (PTI)
6. Événements et activités 2025
7. Divers
 - Amélioration de la route (chemin de la Voie ferrée)
8. Mot du président
9. Tour de table des membres
10. Période de questions
11. Date de la prochaine rencontre
12. Fin de la rencontre

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 SEPTEMBRE 2024

Monsieur Dubé sonde ses membres et tous confirment avoir pris connaissance du procès-verbal et le déclarent conforme. La citoyenne présente l'a également lu et s'en déclare satisfaite.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :

PROPOSÉ PAR monsieur Claude Boudreau

APPUYÉ PAR madame Christiane Meilleur

ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal du 19 septembre 2024 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 19 SEPTEMBRE 2024

Le membre monsieur Claude Boudreau mentionne la question d'un citoyen, monsieur Alain Cloutier sur les investissements quant à l'entretien du chemin Contour-du-lac-à-Beauce. Le citoyen a reçu par courriel du directeur des travaux publics, monsieur Luc Fortin, un historique des travaux réalisés pour l'ensemble du Lac-à-Beauce, lequel a été joint comme annexe au procès-verbal pour le bénéfice de tous.

5. BUDGET 2025 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI)

Monsieur Luc Fortin prend la parole et affirme que, comme à chaque année, des travaux de rechargement, de débroussaillage et d'entretien de fossés sera réalisée par l'équipe des travaux publics. La signalisation sera améliorée, notamment l'identification des ponceaux. Le membre monsieur Daniel Doucet porte à l'attention du conseil de quartier qu'Hydro-Québec a entrepris une opération débroussaillage de grande envergure.

Par la suite, monsieur Guillaume Dontigny, directeur du service technique s'exprime sur les investissements à venir. Pour l'année 2025, on constate une augmentation relativement aux travaux de pavage, explicable par le fait qu'une subvention a été accordée à la ville pour la réfection du ponceau du rang est à La Croche, ce qui permet d'investir les deniers de la ville dans des projets moins sujets à recevoir des subventions. Il est

question d'environ 80 mètres de pavage régulier sur le rang est, tandis que ce sont une centaine de mètres du rang des Hamelin qui seront pavés d'un nouveau genre de pavage, sensible aux variations de fondations, flexible et qui s'applique sur le pavage existant. Il y aura également deux sections de 120 mètres sur le chemin des Pionniers et la portion « village » du chemin Bourassa qui seront repavées, tandis qu'on parle de 400 mètres pour le chemin Contour-du-lac-à-Beauce.

Monsieur Dontigny mentionne un projet de plusieurs millions de dollars concernant la réfection du chemin de l'Église pour en amoindrir les courbes et rendre la circulation plus sécuritaire. À l'image du projet de remplacement du ponceau, ce projet, pour être admissible aux subventions des programmes gouvernementaux, doit faire l'objet d'études préliminaires et de plans d'ingénieurs, ce sur quoi la ville investie depuis bientôt 2 ans. La stabilisation du chemin Beaumont est un autre projet d'envergure qui se concrétisera en 2026, consistant en du rechargement de talus à hauteur de trois quart de million et qui est subventionné à 70%. Il est donc encourageant de voir que dans les prochaines années, on réalisera de grands travaux, mais jamais avec notre seul argent.

6. ÉVÈNEMENTS ET ACTIVITÉS 2025

Monsieur Dubé annonce que pour une troisième année, le petit festival autour du lac sera de retour, le samedi 12 juillet prochain. Ensuite, il publicise le Festival des neiges qui se déroulera à La Croche durant la fin de semaine du 21 février, dont l'attrait principal est le tournoi de hockey bottine où déjà 12 équipes sont inscrites. Il rappelle également la tenue du déjeuner de Pâques à La Croche.

7. DIVERS

La citoyenne présente, madame Nicole Naud, souhaitait discuter de l'amélioration du chemin de la Voie ferrée. Son inquiétude concerne la courbe entre les kilomètres 5 et 6 qui penche sur un côté et semble mal faite. Elle mentionne y avoir souvent vu des voitures enlisées dans le fossé et rapporte que sa voisine a elle-même été victime d'un accident dans le secteur. Monsieur Dubé l'informe que la situation lui a été rapportée l'an dernier.

8. MOT DU PRÉSIDENT

Lors de la dernière rencontre du conseil de quartier, monsieur Dubé avait annoncé son intention de se présenter de nouveau comme conseiller à l'élection de 2025. Dans ce contexte, il mentionne qu'il débutera la visite des secteurs qu'il n'a pas visités il y a 4 ans, lors de la précédente élection. Pensant déjà à la venue du printemps, monsieur Dubé profite de sa tribune pour sensibiliser les gens à demander un permis de brûlage lorsqu'ils veulent nettoyer leur terrain et en brûler les résidus.

9. TOUR DE TABLE DES MEMBRES

Le premier membre à prendre la parole est monsieur Daniel Doucet, qui remercie les officiers municipaux de leur disponibilité, de leur implication et des améliorations apportées au secteur Lac-à-Beauce au fil du temps. Il souhaite une bonne année à tous et lance l'invitation pour le 12 juillet.

Par la suite, le membre monsieur Réal Tremblay se déclare satisfait des travaux faits au chemin des Pionniers. Il parle également des nouvelles enseignes installées de part et d'autre de la ville, trouvant que c'est une belle initiative. Monsieur Pacarar l'informe qu'un aménagement paysager viendra compléter le tout.

Monsieur Doucet amène une problématique soulevée par le membre monsieur Rémy Bélanger lors de la rencontre préparatoire quant au déversement d'eau sur le rang des Hamelin, ce à quoi monsieur Dubé répond en avoir discuté avec l'ingénieur monsieur Dontigny. Monsieur Dubé rapporte également que lors de cette rencontre préparatoire, monsieur Bélanger avait parlé de la fibre optique qui ne passe pas au rang des Hamelin, ce que monsieur Jean-Sébastien Poirier confirme. Finalement, monsieur Bélanger voulait avoir un suivi quant à la plaque honorifique pour monsieur Marc Gervais. Le directeur général monsieur Pierre Pacarar lui indique que tout est prêt et qu'une rencontre sera à prévoir.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

11. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 21 mai 2025.

12. FIN DE LA RENCONTRE

IL EST :

PROPOSÉ PAR monsieur Daniel Doucet
APPUYÉ PAR madame Christiane Meilleur

ET RÉSOLU :

QUE l'assemblée soit levée à 19 h 51.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Clément Dubé, président
Conseiller municipal



Windy Vézina, secrétaire
Technicienne juridique